



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS

Numéro 168

Vendredi 12 février 2021



Journal de campagne

Huit districts, huit listes, en comptant Entremont-Autrement, allié avec le Parti socialiste et Gauche citoyenne. Des alliances, avec le Centre Gauche-PCS et le POP selon les districts. De nouveaux visages, accompagnés des sortant-e-s. Des slogans, des affiches, des flyers.

Journal de campagne. 130 sièges à la députation et 130 à la suppléance, qu'il faudra aller chercher, rien ne tombe jamais tout seul.

L'intégrité n'a pas besoin de règles.



Albert Camus

www.citation-celebre.com

Les sortantes et sortants devraient pouvoir compter sur leur travail, leur bilan, leur expérience. Les nouvelles et nouveaux devront sortir du lot pour se faire connaître et inciter les électrices et les électeurs à les élire.

Les listes Parti socialiste et Gauche citoyenne doivent maintenir les acquis, et même progresser. Un Parlement à majorité bourgeoise a besoin de compter des élu-e-s de gauche pour émettre des propositions sociales réelles, fiscales équitables, qui tiennent compte des besoins de la population. Surtout, de ces Gens qui ne peuvent compter sur aucun cercle d'intérêt pour les défendre.

La dernière session de cette législature s'est tenue du 8 au 12 février. À l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais pas encore ce qui sera advenu de la loi pour l'accompagnement en fin de vie. Pour m'être personnellement impliquée pour ce projet, j'espère évidemment que le courage politique l'emportera sur l'électorisme.

Une enquête menée en Valais du 26 mai au 4 juillet 2020 par l'institut GFS révélait qu'à la question fondamentale «**Pensez-vous que les maisons**

de retraite, en particulier celles dont le fonctionnement est soutenu par des fonds publics, devraient permettre le suicide assisté par une organisation telle que EXIT ou Dignitas dans leur établissement ? » 57 % des personnes interrogées disaient OUI et 19 % plutôt oui.

Et c'est exactement à cette question que le Parlement doit répondre lors de cette dernière session : doit-on garantir la liberté de mourir dans la dignité à quiconque le demande ? Mais, qu'en sera-t-il ? Cèdera-t-on aux pressions des lobbys religieux, moralistes ? Tiendra-t-on compte de l'avis de la population, ou suivra-t-on le mot d'ordre de son groupe à l'aube de ces élections cruciales ?

Journal de campagne. Au-delà des couleurs que l'on affiche, des cartes de visite que l'on distribue ou des courriers que l'on écrit, il y a les valeurs pour lesquelles on s'engage. Pour ma part, la transparence, l'intégrité et la cohérence ne sont pas négociables !

Camarades, les candidat-e-s des listes Parti socialiste et Gauche citoyenne comptent sur votre soutien !

Barbara Lanthemann,
présidente du PSVR,
députée au Grand Conseil

2

Programme participatif
de Mathias Reynard,
2^e partie

4

Grand Conseil :
comment voter ?

5

Découvrez
nos candidat-e-s
au Grand Conseil !



Edito



Présentation du programme de Mathias Reynard (2^e partie)

ÉGALITÉ – DROITS HUMAINS

1. Renforcer les moyens de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille. Élargir sa mission en intégrant les problématiques d'**homophobie** et transphobie et en créant un observatoire des inégalités et des discriminations.
2. Réviser et renforcer la loi sur l'intégration des personnes en situation de **handicap** (poste de délégué au handicap, accès à la justice facilitée, meilleure inclusion dans la vie professionnelle et sociale, prise en compte de l'avis des associations concernées).
3. Garantir une représentation équilibrée femmes-hommes dans l'administration et les organisations soutenues par le canton. Renforcer la mise en œuvre de la Charte pour l'**égalité salariale** dans le secteur public, notamment en l'appliquant aux entreprises subventionnées.
4. Agir en faveur de l'égalité (organisation du travail, prévention contre le harcèlement sexuel...) au sein de l'administration cantonale, par exemple grâce à l'outil **Pro-Égalité**.
5. Mettre en place un plan d'action contre le **harcèlement de rue** : étude sur son ampleur, campagne d'affichage, formation des professionnel.le.s et sensibilisation à l'école.
6. Lutte contre la **traite des êtres humains** : mettre en place un dispositif de détection et de prise en charge des victimes.
7. Renforcer les mesures contre la **violence domestique**, conformément à la Convention d'Istanbul : hébergement mais aussi accompagnement des victimes et des enfants, suivi des auteurs, formation des acteurs...
8. Intensifier la prévention et la sensibilisation dans les écoles contre le **sexisme, l'homophobie et le racisme** (« École de l'égalité », « Sortir ensemble et se respecter », formation des enseignant.e.s, intervenant.e.s, projets d'établissement,...)
9. Reconnaître les **langues des signes** ; assurer un accès aux informations à l'ensemble de la population et une simplification des documents officiels
10. Évaluer **de manière plus humaine**, dans un délai raisonnable, l'octroi ou le renouvellement des permis B ou C, ainsi que les demandes de permis B à titre humanitaire.



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

1. Mettre en place un plan d'action cantonal pour l'installation de panneaux solaires sur les **infrastructures** (barrages, parkings, murs anti-bruit...).
2. Soutenir notre **force hydraulique**, qui doit revenir en mains valaisannes au retour des concessions, et l'expansion des infrastructures existantes (rehaussement des barrages) tout en prenant garde aux aspects environnementaux.
3. Mettre à disposition de la population et des entreprises une information claire sur les réalités économiques des **énergies renouvelables** afin d'en promouvoir le développement (guichet unique d'information)
4. Aide supplémentaire à l'investissement pour les particuliers et les entreprises qui couvrent l'entier de leur toit avec des **panneaux solaires**.
5. Aide spéciale pour les propriétaires de bâtiments qui remplacent leur chauffage fossile par une combinaison panneaux solaires – **pompe à chaleur**.
6. S'engager pour un **enfouissement des lignes électriques** (techniquement et économiquement réalisable avec l'évolution technologique) afin de préserver la santé de la population et la beauté de nos paysages.
7. Mettre en place un plan d'**assainissement des sites pollués** de façon cohérente sur l'ensemble du canton.
8. Établir une stratégie afin de valoriser la **ressource bois**, en pleine croissance dans nos forêts valaisannes.
9. Dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, veiller à renforcer les espaces de **biodiversité**.
10. Coordonner les acteurs de l'eau (environnement, agriculture, eau potable, production hydro-électrique) et les communes pour une **gestion durable de l'eau** par bassin versant.

FAMILLE ET JEUNESSE

Crèches/UAPE

1. Revaloriser les conditions de travail et les salaires du personnel des crèches/UAPE grâce à une CCT cantonale.
2. Créer un fonds cantonal de soutien, impliquant l'économie (comme dans les autres cantons latins), destiné à créer de nouvelles

crèches/UAPE, offrir des places d'accueil en crèche dès 3 mois et baisser les tarifs pour les familles.

3. Augmenter la part des personnes formées (ASE/EDE) en crèche/UAPE et mettre à disposition des spécialistes supplémentaires pour inclure les enfants à besoins spécifiques.

Familles

4. Instaurer un congé parental de 8 semaines supplémentaires à se partager entre les deux parents.
5. Créer des prestations complémentaires pour les familles (PC familles) afin d'éviter qu'elles ne tombent à l'aide sociale.

Enfants et adolescent-e-s

6. Renforcer les structures en faveur de la protection de l'enfance et des enfants à besoins particuliers (OPE, CDTEA, OEI, AEMO...), ainsi que la prise en charge en pédopsychiatrie.
7. Encourager et soutenir les communes dans la professionnalisation de l'accompagnement socioculturel de la jeunesse (soutien au lancement, promotion des bonnes pratiques par un catalogue ou des professionnels ressources...).
8. Systématiser les conseils d'enfants/élèves dans les écoles et les structures accueillant les enfants.
9. Intégrer les droits de l'enfant au sein du programme scolaire de l'école obligatoire.
10. Renforcer la formation à l'égalité femmes-hommes pour le personnel enseignant et des structures d'accueil de l'enfance

SANTÉ - SOCIAL

1. Revaloriser les salaires et conditions de travail du **personnel de la santé**, et renforcer sa participation aux décisions politiques.
2. Plafonner les **primes d'assurance-maladie** à 10% du revenu du ménage.
3. Créer une **assurance dentaire**.
4. **Santé sexuelle**: renforcer la coordination des partenaires spécialisés et développer la prévention (consentement, contraception, IST, respect...).
5. Augmenter la dotation en **personnel au sein des EMS**, mettre en place un organe d'inspection et développer de nouvelles formes de logements pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées.
6. Favoriser la création d'un **guichet social** autonome regroupant les acteurs du monde de la santé et du social, afin d'améliorer l'information et de gérer les cas complexes.

7. Renforcer le rôle de l'ombudsman de la santé et des institutions sociales, afin notamment de prévenir les **souffrances au travail** dans ce domaine.
8. Récolter des données solides sur la **pauvreté** en Valais et établir un suivi, afin d'améliorer les dispositifs de **lutte contre la précarité**, notamment grâce à des logements abordables.
9. Offrir à toutes les **institutions sociales** soutenues par le canton des mandats de prestation d'une durée de 3 ans, en assurant leur autonomie.
10. Reconnaître l'importance croissante des **invalidités psychiques** et développer des projets pilotes en réunissant les offices AI, l'Hôpital du Valais, les ONG et le monde économique.

SERVICE PUBLIC ET MOBILITÉ

1. S'engager, aux côtés des cantons alpins et périphériques, pour le **maintien des offices de poste** et pour une stratégie de service public avec la Poste.
2. Rendre accessibles des **prestations** d'entreprises publiques ou des administrations dans les offices de poste.
3. S'engager à la mise en place d'une **CCT cantonale** pour la branche des transports publics afin de garantir des conditions de travail acceptables pour le personnel.
4. Améliorer la **cadence des transports publics** sur les lignes où le potentiel existe, y compris en dehors des heures de pointe (week-end, soir).
5. Encourager des mesures visant à prioriser et **fluidifier les transports publics** (voies bus, priorisation des feux, améliorer les connexions, multimodalité, etc.).
6. Mettre en place des mesures financières incitatives en faveur des transports publics (extension des **« rails check »**, AG valaisan...)
7. Favoriser la présence humaine dans les gares et les lignes de transports publics subventionnées par les collectivités en Valais.
8. Développer une stratégie cantonale en faveur du **vélo** (réseau de voies cyclables en continu et sécurisées, VTT, tourisme...)
9. S'engager pour un respect de l'**initiative des Alpes**, pour protéger notre région des nuisances du trafic de transit (intensification des contrôles, interdiction du transport de marchandises dangereuses par le col du Simplon...)
10. Nuisances sonores: s'engager, aux côtés des communes, en faveur de la limitation à **30km/h de nuit** dans les zones d'habitation.

Grand Conseil, comment voter ?

Le Grand Conseil est doté d'une chambre renouvelée tous les quatre ans. C'est donc ce Parlement, composé de 130 député-e-s et tout autant de suppléant-e-s, que la population valaisanne renouvellera le 7 mars prochain.

Depuis 2017, une double proportionnelle a été introduite. On parle d'arrondissements, 4 dans le Valais romand.

Ces arrondissements regroupent les sous-arrondissements suivants :

- Sierre (pas de sous-arrondissement) c'est donc une proportionnelle simple
- Sion - Hérens-Conthey (double proportionnelle)
- Martigny - Entremont (double proportionnelle)
- Saint-Maurice - Monthey (double proportionnelle)

Dès lors, pour une répartition des sièges dans les sous-arrondissements, les listes doivent porter le même nom si elles comptent additionner les suffrages.

La liste pour les deux districts Martigny-Entremont portent de ce fait la même dénomination, Parti

socialiste et Gauche citoyenne – Entremont autrement. Il n'y a pas de liste PS en Entremont, le PS est allié avec EA. Les Verts ayant également lancé une liste dans ce district, chaque voix pour nos listes sera déterminante si nous ne voulons pas perdre les 3 sièges détenus actuellement.

En 2017, l'AdG (PS, CG-PCS, EA et SPO) réalisait 13.89% de suffrages et obtenait 18 sièges.

Au mieux, il faut glisser la liste compacte dans l'urne. On peut évidemment rajouter des noms de candidat-e-s d'autres partis sur la liste, mais de ce fait, la liste perdra un suffrage par candidat-e « hors sol ».

Chaque voix compte si nous voulons renforcer la Gauche au Parlement ! Merci pour votre soutien.

ENTREMONT



**ENTREMONT
AUTREMENT**

Grand Conseil 2021

Roxanne Di Blasi | Agnès Zawodnik Boudet | Maxime Collombin
Vinciane Murisier | Jonathan Darbellay | Sophie Juon

D É P U T A T I O N

LANTHEMANN
BARBARARODUIT
CHRISTIANPERRUCHOU
SANDRINEDONNET-
DESCARTES
JOHANREUSE
MARIE-JOSÉEREXHEPI
MILAIM

S U P P L É A N C E

BENDER
GIRARDET
MARIE-PAULTORNAY
NATHANGILLIOZ
SARAHLAVANCHY
JACQUELINEBESSERO-
BELTI
MATHIEU

Parti socialiste
et **Gauche citoyenne**
au **Grand Conseil**

avec **Mathias Reynard**
au Conseil d'État

*L'humain,
toujours!*

Liste
n° 1



D É P U T A T I O N



CARRON
BLAISE

BLUMENTHAL
BLANKA

BURRI
ROBERT

GONZALEZ
ALEXANDRA



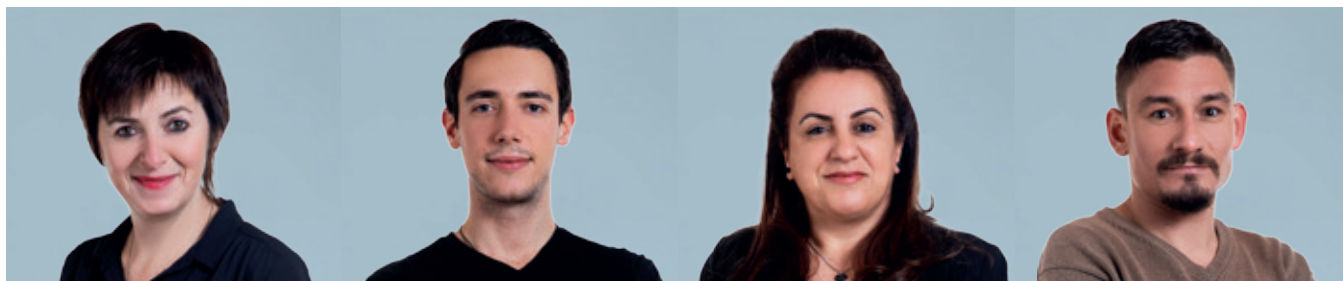
NIVEAUX
YVES

TUOR
MAMA JACKY

SONNATI
GUILLAUME

TAZUILA
NGAMIAK

S U P P L É A N C E



CHERVAZ
VÉRONIQUE

BORGEAUD
CLÉMENT

AYDIN
CEYHAN

D'ERRICO
ADRIEN



CROSET
SYLVIE

MARTINEZ
ALEXANDRE

OSTRINI
OLIVIER

Liste
n° 4

Chablais,
plus fort,
ensemble

Parti socialiste et Gauche citoyenne
au Grand Conseil
avec Mathias Reynard au Conseil d'État



D É P U T A T I O N



**EMILIE
DUPUIS**
Massongex



**ALEXANDRE
BOCHATAY**
Salvan



**STÉPHANE
NICOLIN**
Saint-Maurice

S U P P L É A N C E



**EMILIE
TEIXEIRA-PERREN**
Evionnaz



**CHRISTOPHE
CONSTANTIN**
Saint-Maurice

Liste n° 4

*L'humain,
toujours!*

Parti socialiste et
Gauche citoyenne
au Grand Conseil

avec Mathias Reynard
au Conseil d'État



D É P U T A T I O N



CONSTANTIN SARAH

Députée, Conseillère communale, Haute-Nendaz



EVÉQUOZ PATRICK

Boulangier-pâtissier, Suppléant, Conthey



PIEREN MICHEL

Exploitant de Step St-Pierre-de-Clages

Liste n° 2

S U P P L É A N C E



CRETTENAND EMMA

Employée de commerce Aproz (Nendaz)



FOURNIER FABRICE

Enseignant primaire Basse-Nendaz



LÉGER NOAH

Employé de commerce Conthey



ZUFFEREY ARNAUD

Infirmier chef de service, anesthésiste, Vétroz

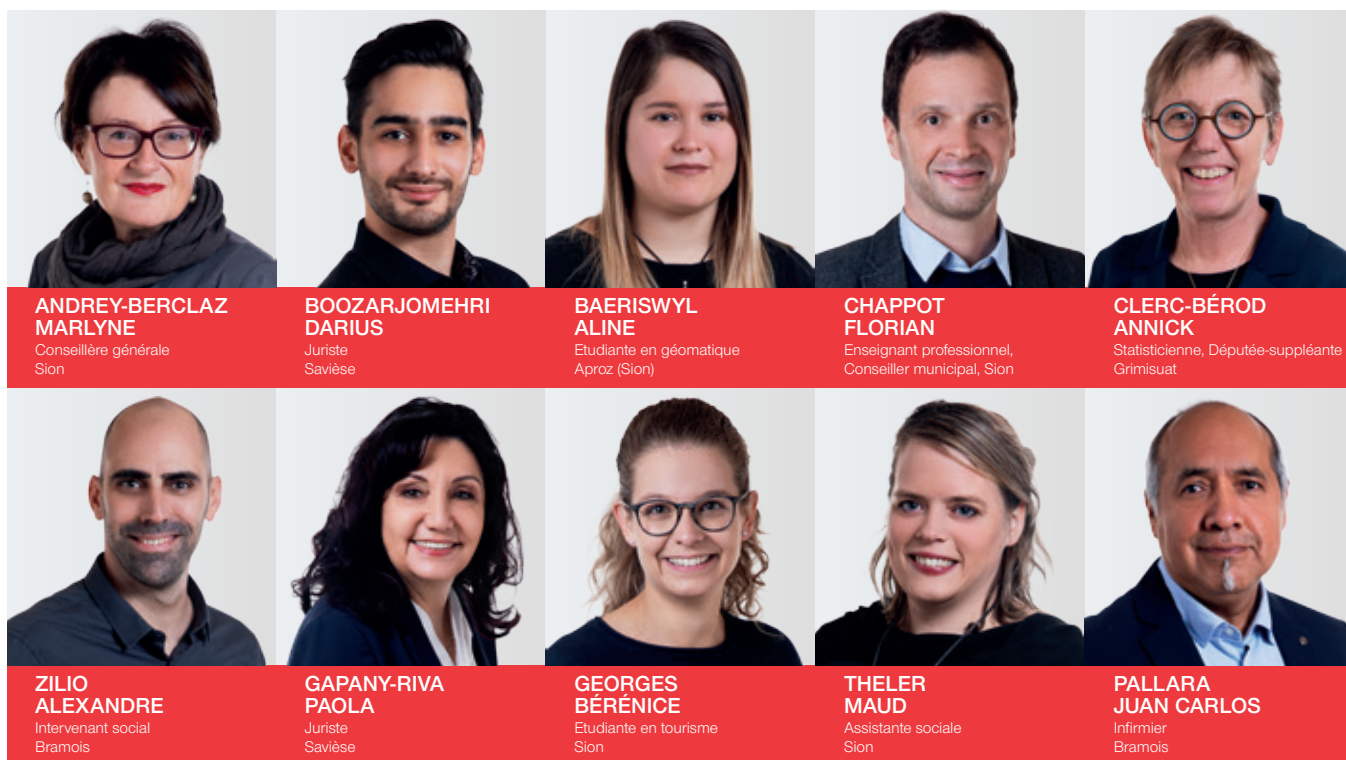
L'humain, toujours!

Parti socialiste et Gauche citoyenne au Grand Conseil

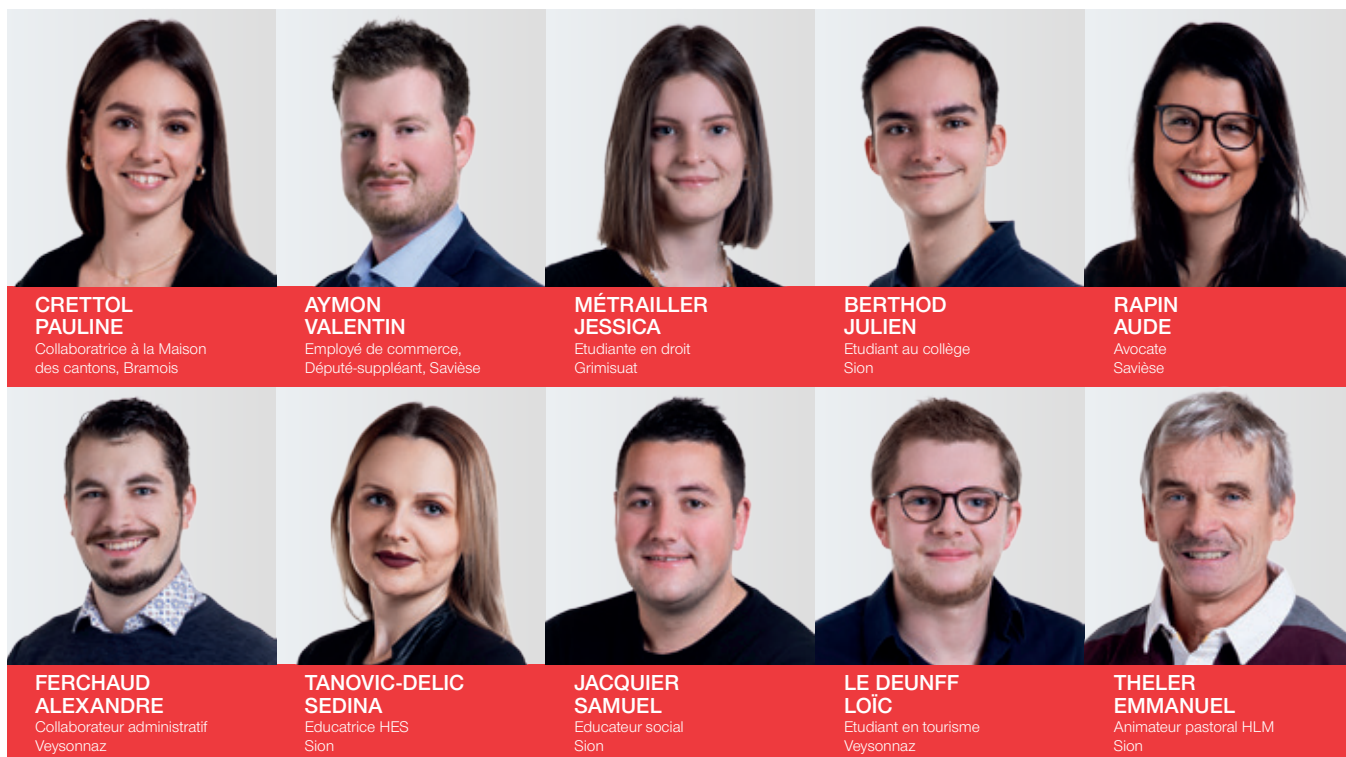
avec Mathias Reynard au Conseil d'État



D É P U T A T I O N



S U P P L É A N C E



*L'humain,
toujours!*

Parti socialiste et Gauche citoyenne
au Grand Conseil

avec **Mathias Reynard** au Conseil d'État



Liste
n° 2

D É P U T A T I O N

**CONSTANTIN PATRICIA**

Responsable RH et finances
Députée, Fortunau (Ayent)

**MOTTET VIVIAN**

Gestionnaire en tourisme
Conseiller général, Botyre (Ayent)

S U P P L É A N C E

**NENDAZ SÉBASTIEN**

Conseiller en assurances sociales
Suppléant, Hérémente

**LOGEAN CATHERINE**

Assistante sociale
Riddes

*L'humain,
toujours!*

Parti socialiste et
Gauche citoyenne
au Grand Conseil

avec **Mathias Reynard**
au Conseil d'État

Liste n° 2



D É P U T A T I O N

AMOOS
EMMANUELBENEY
VALÉRIEANÇAY
TARCISIMHOF
URSULABARRAS
BENOÎTSAVOY
CAROLEMATTER
OLIVIERSECCO
ANNE-LAURESIGGEN
MICHAËLYANA
VALENÇA

S U P P L É A N C E

BALADIER
CLOËCONSTANTIN
SIMONCAVALLO
MELISSAFELLAY
MAURICEJOVANOVIC
KATARINALUGINBÜHL
COLINLÜTHI
LILIANEPETOUD
ILYANMUDRY
DORISPRÉLAZ
VALENTINPONT
AURÉLIEVETTER
YANN


*L'humain,
toujours!*

Parti socialiste et Gauche citoyenne
au Grand Conseil

avec Mathias Reynard au Conseil d'État

Liste n° 5





8 mars - 18 h 00
Comité directeur

8 mars - 20 h 00
Conseil de Parti

13 avril - 18 h 30
Comité directeur

17 avril - 15 h 00
Congrès du PSVr

11 mai - 18 h 30
Comité directeur

Inscription à envoyer au
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion

Oui

J'adhère au PSVr

Je souhaite recevoir le peuple.vs

ou directement sur le site:
www.psvr.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



Les réseaux sociaux n'en finissent pas de nous titiller.

Soit on est électeur·trice et on suit avec plus ou moins de bonheur les candidat·e·s qui font de leur mieux pour vous inciter à voter pour elles et eux. Y'en a qui sont déjà fatigués de toute cette politique, et y'en a qui en redemandent.

Soit on est candidat·e·s et on redouble d'activité, on poste et on poste encore des publications avec nos bilans, nos idées, nos sorties raquettes et nos apéros entre ami·e·s. Y'a celles et ceux qui caressent dans le sens du poil leurs adversaires, parce qu'on ne sait jamais, une voix ici, une voix là-bas...

Soit on est journaliste et on fouille dans tout ce qu'on peut se mettre sous la dent pour alimenter une rubrique piquante. Et là, ben oui, on tombe sur des perles et on rigole un peu.

Les réseaux sociaux remplacent les marchés, les stands, les mains qu'on serre au café. En temps de covid, pas le choix. On notera surtout que ce n'est pas le plus joli aspect de l'humain qui en sort grandi. Vive le printemps!

Bimensuel 10^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch